

**Administration communale
de SCHAERBEEK
Service Urbanisme
Place Colignon, 1**

B – 1030 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : B/50/53/CA/MC
N/Réf : AVL/KD/SBK-2.145/s.348
Annexe : 1 dossier

Madame,
Monsieur,

Objet : SCHAERBEEK. Place Colignon, 53. Remplacement des châssis.

En réponse à votre lettre du 10 mai 2004, en référence, et reçue le 14 mai, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 26 mai 2004, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis défavorable.

Après examen du dossier, la CRMS observe qu'aucune motivation n'accompagne la demande de remplacement des châssis.

En tout état de cause, elle recommande plutôt leur restauration. Si le remplacement s'avère indispensable, elle déconseille l'usage du PVC et suggère l'utilisation du bois et du simple vitrage pour les châssis neufs, pour des raisons esthétiques et d'hygiène de la construction.

Comme pour d'autres demande similaires, elle demande vivement à la Commune d'élaborer un règlement zoné propre à la gestion de la place Colignon, inscrite dans la zone de protection de Hôtel communal.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

G. STEGEN
Vice-Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U.